



## REGLEMENT INTERIEUR DES ATELIERS A PLEINE VOIX

### POUR LES COURS INDIVIDUELS

Les cours sont individuels et ouverts à tous (débutants et confirmés) Ils peuvent démarrer à tout moment de l'année.

La durée peut être de 0.30mn à 1H pour adultes et enfants et de 1H30 pour le Coaching Vocal.

*Des cours en duo sont également envisageables.*

Ils ont lieu à l'**ATELIER 3 rue des Glacis 56700 KERVIGNAC** (dans le bourg. Proche église ou O PM (BAR) selon votre lieu d'arrivée. Un grand parking dans la rue, juste en face du N°3 vous permet de vous garer sans soucis)

**Pour les mineurs** : Aucun mineur ne repartira sans un adulte dont le nom me sera communiqué par écrit par le parent. Si l'enfant repart seul le parent devra également me le signifier par écrit.

-**Par WEB CAM** (ZOOM, WHAT'S APP, SKYPE, WEREBY)

-**A DOMICILE** (selon disponibilité et dans un rayon de 10km maximum)

Un premier cours d'essai de 0.45m au tarif de 30 euros vous permettra de savoir si ma pédagogie vous convient.

Durant les vacances scolaires : cours possibles selon mes disponibilités et au regard de nos agendas

### Les tarifs des cours et Ateliers

**Individuels** : Ils varient de 17- 50 € en fonction de la formule, de la durée, du lieu du cours choisie. (cf. se référer au formulaire de tarification 2020-2021)

**Collectifs** : Le tarif varie en fonction de la durée et périodicité choisie (hebdomadaire ou mensuel / 1H30 – 2H ou 3H) ils sont payables au trimestre. Tout trimestre commencé est dû et ne fera pas objet de remboursement.

Les tarifs sont mis à jour tous les mois d'août de chaque année sur le site internet <https://apleinevoix.fr>

### PAIEMENT et FACTURATION

En respect des gestes barrières, les règlements par virement bancaire ou paypal seront favorisés . Le paiement peut se faire néanmoins en espèce ou par chèque au nom de A pleine voix – Les ateliers de Koco.

Pour les engagements annuels les règlements se font au trimestre. Chaque trimestre débuté est dû. Et ne sera pas remboursé excepté déménagement de la famille ou hospitalisation de l'enfant.

- Les trimestres. **Sept-** déc. / **janv.-** Mars/ **Avril** –Juin.
- Pour les carnets de Cours : validité du carnet 5H de Cours (3 mois) 10H-15H (validité 6 mois)

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires sauf sur demande et fonction de mes disponibilités.

Une facture vous sera remise via mon auto entreprise et mon numéro SIRET. Le statut d'auto entrepreneur ne donne pas lieu à l'application d'une TVA selon l'article légal en vigueur.

NB : si vous êtes professionnels de la voix ( Chanteurs, comédiens, secrétaires, professeurs...) les formations sur la voix dispensées par a pleine voix peuvent faire l'objet de certaines prises en charge A pleine voix étant organisme de formation enregistré par la préfecture de Bretagne sous le Numéro d'activité 53560961356, si vous êtes professionnels de la voix ( Chanteurs, ( N'hésitez pas à vous renseigner )

## DEROULEMENT DES COURS

Les deux, trois premiers cours se déroulent en général de la manière suivante :

- Premier cours : prise de connaissance, on définit ensemble vos envies, objectifs, besoins...découverte de quelques notions et petits exercices pratiques et vocalises pour déterminer vos points forts et vos points de progression à envisager.

- Les séances suivantes, nous commençons à aborder les notions propres au mécanisme vocal :

- exercices de respiration, élocution, proprioception, ancrage et posture, jeux vocaux , rythmes et jeux , introduction et méthode d'échauffement de la voix et du corps qui vous aideront à mieux comprendre votre voix, la protéger et mieux l'utiliser.

Puis nous démarrerons le travail concret autour du répertoire de votre choix

Chaque séance se décomposera en 3 étapes (Echauffement corporel et sonore, exercices et chant et débriefing)

NB pour les ateliers collectifs : L'atelier n'aura lieu qu'à 3 participants minimum. Votre engagement au trimestre sera donc essentiel pour la qualité du travail et la cohésion de groupe

Nous pourrions si vous le souhaitez, utiliser des séances enregistrées et ou filmées en fonction de vos objectifs.

Le plus important pour moi étant de m'adapter à vos envies et de répondre à vos besoins et attentes.

## MATERIEL PEDAGOGIQUE

Le matériel pédagogique nécessaire au cours vous est habituellement fourni. En raison des règles sanitaires de d'hygiène suite COVID 19, il est demandé aux élèves depuis le mois de MAI de venir désormais avec leur matériel (carnet de note, stylo, bouteille d'eau, verre et paille)

Merci de venir aux cours dans une tenue confortable, avec une bouteille d'eau, un bloc note et de quoi VOUS ENREGISTRER (Important)

Chaque élève aura la possibilité s'il le souhaite d'avoir accès durant la période de son inscription à une plate forme (GOOGLE DRIVE OU DROP BOX) permettant le partage de documents et audio mis en ligne pour faciliter l'apprentissage

## **Pour finir ... Les incontournables essentiels :**

- **Retard** : Le cours démarre et termine à l'heure. Par respect pour les élèves suivants, le cours ne sera pas prolongé en cas de retard. Aucun retard ne donnera suite à un remboursement partiel ou total du cours.
- **Annulation de cours** : Tout cours annulé moins de 48h à l'avance est dû et non remboursé.
- **En cas d'annulation de ma part pour absence, formation, maladie...** Il me revient de vous prévenir au plus tôt et de vous proposer une date de remplacement au regard de nos agendas.
- **Respect des personnes, des lieux et du matériel**

Si vous vous inscrivez aux activités des ateliers c'est que vous avez lu, accepté et validé le règlement intérieur qui vous est proposé. Musicalement !

:

Toutes les informations et actualités (stages, ateliers mensuels, conférences, formations voix parlée, concerts, rediffusion de mes émissions radios « Salut ça jazz sur radio 102.8) sont sur le site <https://apleinevoix.fr>

Si vous vous inscrivez aux activités des ateliers c'est que vous avez lu, accepté et validé le règlement intérieur qui vous est proposé.

A bientôt. Musicalement

Koco 06 61 50 44 69 [apleinevoix@gmail.com](mailto:apleinevoix@gmail.com)